

ADMISSIBILITÉ

CRPE

2026-2027

M1-M2

FRANÇAIS

Épreuve écrite

- ✓ Des tests d'autoévaluation
- ✓ Tous les savoirs disciplinaires
- ✓ La méthode de l'épreuve
- ✓ 120 entraînements
- ✓ Une passerelle vers l'oral
- ✓ 5 sujets officiels

Approuvé par
le Projet Voltaire !



OFFERT



**Des parcours de
révisions interactifs**

Déjouez les pièges
les plus courants
au concours

**Conforme aux
nouveaux programmes
scolaires**

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ADMISSIBILITÉ

CRPE

2026-2027

M1-M2

FRANÇAIS

Épreuve écrite

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois,
ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire,
ancien président de jury CRPE

Ouvrage coordonné par Catherine Dolignier

Professeure agrégée de lettres, docteure en sciences de l'éducation, maître de conférences
en sciences du langage en INSPE, académie de Bordeaux

Danièle Adad

Ancienne professeure des écoles, maître formateur, affectée en INSPE
Formatrice indépendante

Clarisse Coffin

Professeure certifiée de lettres en INSPE, académie de Créteil

Matthieu Verrier

Professeur agrégé de lettres en INSPE, académie de Paris

N°1 Vuibert
DES CONCOURS

Sommaire des ressources numériques

Retrouvez toutes les ressources numériques pour aller plus loin :

✓ QCM

- 150 QCM interactifs. p. 26

✓ Flashcards

- Parcours 1 p. 140
- Parcours 2 p. 61
- Parcours 3 p. 31
- Parcours 4 p. 307, 333
- Parcours 5 p. 111

✓ Applications

- Parcours 1 p. 166
- Parcours 2 p. 70

- Parcours 3 p. 45

- Parcours 4 p. 322, 329

- Parcours 5 p. 125

✓ Entraînements

- Parcours 1 p. 169

- Parcours 2 p. 72

- Parcours 3 p. 49

- Parcours 4 p. 325, 349

- Parcours 5 p. 126

✓ Sujets

- Sujets corrigés p. 384



Le mot de l'équipe du Projet Voltaire

Présent dans 5 000 établissements d'enseignement, le Projet Voltaire est l'outil de référence pour s'entraîner en orthographe et en expression écrite et orale.

Ses modules numériques individualisés ont déjà été plébiscités par 7 millions d'utilisateurs, du CE1 à la formation professionnelle.

Le Projet Voltaire s'appuie sur l'expertise pédagogique d'un réseau de formateurs, de linguistes et d'auteurs parmi lesquels Bruno Dewaele, champion du monde d'orthographe, qui a assuré la relecture de cet ouvrage.

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



ISBN : 978-2-311-22159-6

Conception et réalisation de la couverture : Delphine d'Inguibert et Valérie Goussot /

Caroline Joubert (Atelier du livre) / Séverine Tanguy

Conception de l'intérieur : Bleu T / Caroline Joubert (Atelier du livre)

Composition : Pamela Cauvin



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juin 2025 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

Avant-propos	7	1. De quelle grammaire parle-t-on ?	17
Mode d'emploi	8	2. Les apports de la linguistique à l'analyse grammaticale	19
Méthodologie et conseils	10	3. Les apports méthodiques : comprendre les manipulations transformationnelles pour analyser et s'autoévaluer.	21
1. Préparation du candidat	10	QCM d'autoévaluation	22
2. Analyse des questions déjà tombées au CRPE.	13	Table des savoir-faire à maîtriser	27
3. Analyse des rapports de jurys	15		
Définitions, formes et fonctions de la grammaire	17		

PARTIE 1 / GRAMMAIRE DE PHRASE

1 CLASSER UN MOT OU UN GROUPE DE MOTS	3 LES FONCTIONS DANS LA PHRASE
Autoévaluation	79
Cours	81
1. La classe ou la nature d'un mot.	82
A. Les mots variables	83
B. Les mots invariables	85
2. Les classes du groupe nominal et du groupe adjectival	94
A. Les expansions du nom	94
B. Les expansions de l'adjectif	96
3. Difficultés à éviter	96
Entraînements	97
Corrigés	104
2 LA PHRASE ET SES CONSTITUANTS	4 LES PROPOSITIONS DANS LA PHRASE COMPLEXE
Autoévaluation	110
Cours	112
1. La phrase de base	113
2. Le groupe verbal	114
3. La phrase non verbale.	115
4. Les types et les formes de la phrase.	116
A. Les types de la phrase.	118
B. Les formes marquées de la phrase.	120
5. La phrase simple et la phrase complexe	
6. Difficultés à éviter	
Entraînements	
Corrigés	

A. Les propositions circonstancielles de temps	120
B. Les propositions circonstancielles de cause	121
C. Les propositions circonstancielles de conséquence	121
D. Les propositions circonstancielles de but	121
E. Les propositions circonstancielles de concession	122
F. Les propositions circonstancielles de comparaison	122
G. Les propositions circonstancielles de condition	122
7. Les propositions subordonnées infinitives	123
8. Les propositions participiales	123
9. Les propositions interrogatives indirectes	124
10. Les propositions incises	124
11. Difficultés à éviter	125
Entraînements	126
Corrigés	131

5 LE VERBE : CONJUGAISON ET EMPLOIS DES TEMPS

Autoévaluation	137
Cours	141
1. Les différentes catégories de verbes	141
A. Être	141
B. Avoir	142
C. Les verbes d'état	142
D. Les verbes pronominaux	143
E. Les verbes transitifs	143
F. Les verbes intransitifs	145
G. Les verbes impersonnels	145
H. Les constructions impersonnelles	145
2. Les voix	145
A. La voix pronominale	145
B. La voix active	146
C. La voix passive	146
3. Le mode indicatif	147
A. Conjugaison et emploi des temps simples	148
B. Conjugaison et valeur des temps composés de l'indicatif	154
C. L'accord des participes passés	157
4. Les autres modes	159
A. Les modes personnels	160
B. Les modes non personnels	163
5. Difficultés à éviter	165
Entraînements	167
Corrigés	171

PARTIE 2 / GRAMMAIRE TEXTUELLE

6 L'ÉNONCIATION

Autoévaluation	181
Cours	183
1. Les éléments constitutifs de la situation d'énonciation	184
2. Des énoncés distincts	185
3. Les deux plans d'énonciation : les énoncés ancrés dans la situation d'énonciation ou coupés de la situation d'énonciation	185
A. Les énoncés ancrés dans la situation d'énonciation	185
B. Les énoncés coupés de la situation d'énonciation	187
C. Comparaison entre les deux types d'énoncés	188

D. Deux systèmes de temps	189
E. La présence de situations d'énonciation différentes dans un même texte	189
4. Difficultés à éviter	190

Entraînements	192
Corrigés	198

7 LE DISCOURS RAPPORTÉ

Autoévaluation	203
Cours	205
1. Le discours direct	205
2. Le discours indirect	205
3. Le discours indirect libre	207
4. Le discours narrativisé	208

5. Difficultés à éviter	208	3. Difficultés à éviter	226
Entraînements	210	Entraînements	228
Corrigés	215	Corrigés	232

8 CHAÎNE ANAPHORIQUE, ANAPHORES NOMINALES ET PRONOMINALES

Autoévaluation	219
Cours	221
1. Les anaphores nominales	221
A. Reprendre sans apporter d'information nouvelle	221
B. Reprendre en apportant une information nouvelle	222
C. Reprendre en exprimant un jugement	222
2. Les anaphores pronominales	223
A. Les pronoms personnels de la troisième personne du singulier et du pluriel	223
B. Le pronom neutre « le » ou « l' »	223
C. Les pronoms adverbiaux « en » et « y »	223
D. Les pronoms démonstratifs	224
E. Les pronoms possessifs	224
F. Les pronoms numéraux	224
G. Les pronoms interrogatifs	224
H. Les pronoms relatifs	224
I. Certains pronoms indéfinis	225

9 LES ÉLÉMENTS QUI ORGANISENT LE TEXTE

Autoévaluation	233
Cours	236
1. Définition	236
A. La présentation d'un texte et la ponctuation	236
B. Le rôle organisateur des systèmes de temps	236
C. Le rôle organisateur de la chaîne anaphorique	236
2. La progression thématique	237
A. La progression à thème constant	237
B. La progression linéaire	237
C. La progression à thème dérivé ou éclaté	237
3. Les connecteurs	238
A. Les connecteurs logiques	238
B. Les connecteurs temporels	238
C. Les connecteurs spatiaux	238
4. Difficultés à éviter	239
Entraînements	241
Corrigés	246

PARTIE 3 / SYSTÈME PHONOLOGIQUE ET ORTHOGRAPHE

10 LA PHONOLOGIE

Autoévaluation	252
Cours	253
1. Phonétique et phonologie	253
2. L'alphabet phonétique international (API)	254
3. Difficultés à éviter	255
Entraînements	257
Corrigés	261

11 L'ORTHOGRAPHE

Autoévaluation	264
Cours	267

1. La complexité de l'orthographe française	267
A. Une orthographe mixte reposant sur deux principes	267
B. L'absence de transparence	268
C. Les spécificités de l'orthographe française	271
D. La réforme de l'orthographe	272
2. Les accords	276
A. L'accord dans le groupe nominal	276
B. L'accord dans la phrase	277
3. L'homonymie grammaticale	282
A. Analyse	282
B. Remédiation	283
4. Difficultés à éviter	287
Entraînements	288
Corrigés	293

PARTIE 4 / LEXIQUE

12 ORIGINE, ÉVOLUTION ET FORMATION DES MOTS

Autoévaluation306

Cours308

1. Définitions générales 308
2. Origine et formation du lexique 308
 - A. Le lexique hérité. 309
 - B. Le lexique emprunté 311
 - C. Le cas des doublets. 313
 - D. La dérivation 314
 - E. La composition. 319
 - F. Troncation, siglaison, acronymie
et mots-valises. 320

Entraînements323

Corrigés.....326

13 RAPPORTS ENTRE LES MOTS, CHAMPS DE SIGNIFICATION DU MOT

Autoévaluation 331

Cours334

1. Les relations de sens entre les mots. . 334
 - A. L'hyperonymie 334
 - B. La synonymie et l'antonymie. 335
 - C. L'homonymie 337
 - D. La paronymie 338
 - E. Le champ lexical. 338
2. Les champs de signification du mot. .340
 - A. La polysémie et le champ
sémantique 340
 - B. Le rôle de la syntaxe 341
 - C. Connotation et registres de langue. . 342
 - D. L'autonymie. 343
 - E. Quelques procédés stylistiques
d'extension du sens. 343

Entraînements345

Corrigés.....350

PARTIE 5 / SUJET DE RÉFLEXION À PARTIR D'UN TEXTE

14 SUJET DE RÉFLEXION À PARTIR D'UN TEXTE

Cours356

1. Présentation de l'épreuve 356
2. Méthodologie 357
 - A. L'analyse de la consigne. 358

- B. L'approche globale du texte 360
- C. L'analyse du texte support
de la réflexion 363
- D. La mise en place d'une
problématique et d'un plan 368
- E. La rédaction de l'analyse 371
- F. La relecture 376

PARTIE 6 / SUJET CORRIGÉ

**SUJET CORRIGÉ DU GROUPEMENT 1
DE LA SESSION 2025** 378

Corrigé 381

Vers l'oral385

Index387

Avant-propos

Depuis quelques années, de manière récurrente, il est indiqué dans les rapports de jury CRPE que l'on attend des candidats qu'ils manifestent leur **engagement dans la construction des compétences professionnelles** telles qu'elles sont définies dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013).

L'arrêté du 25 janvier 2021, relatif à la réforme du CRPE, indique clairement qu'une **dimension fortement professionnalisante** est désormais dévolue aux épreuves écrites et orales d'admissibilité et d'admission.

Au regard de ce constat, nous avons opéré plusieurs choix éditoriaux qui se caractérisent par leur originalité, mais aussi et surtout leur volonté de répondre aux réels besoins des candidats.

Au-delà de la nécessaire maîtrise des contenus disciplinaires de l'épreuve écrite de français clairement affichée dans ce manuel (indication et rappel des notions conformes aux programmes de collège et de seconde, le tout ponctué de nombreux exercices d'entraînement), nous avons pris le parti, dans les entraînements « Vers l'oral », d'éclairer les notions disciplinaires majeures par une réflexion portant sur **la traduction du savoir savant en savoir enseigné, démarche indispensable en amont de toute conception de séance d'enseignement** (détermination de compétences et d'objectifs notionnels ; formulation de pistes d'activités, de propositions d'institutionnalisation et d'évaluation). Cette réflexion, menée dans le prolongement des révisions disciplinaires, constituera à n'en pas douter une plus-value lorsque le candidat sera amené, dans le cadre de l'entraînement à l'épreuve orale dite de leçon, à **analyser un corpus documentaire à des fins de conception et d'animation d'une séance d'enseignement en français**.

Par ailleurs, ce manuel propose quelques outils innovants qui viendront compléter et structurer la préparation au CRPE à savoir :

- un **test d'autoévaluation** en début d'ouvrage ;
- une **table des savoir-faire** à maîtriser et des **outils** mis à disposition ;
- des **parcours de révision** personnalisés en début de chaque chapitre ;
- des **indications de durée** pour tous les entraînements ;
- une table de correspondance avec **des renvois à notre manuel consacré à la leçon** ;
- un **index** en fin d'ouvrage pour retrouver facilement dans le manuel de français toutes les **notions clés à maîtriser, régulièrement signalées dans les rapports de jurys**.

Les auteurs de cet ouvrage et moi-même espérons que ce manuel ainsi conçu et doté de ces multiples outils méthodologiques vous permettra de vous préparer efficacement à l'épreuve écrite d'admissibilité de français.

Sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse des éditrices Julie Avendano, Sophie Bravard, Olivia Germande et Anaïs Cotelle que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison,
directeur de l'ouvrage

8

Méthodologie et conseils

1 Préparation du candidat

Nous vous proposons d'abord de déterminer votre profil selon votre niveau. Il est construit par votre histoire scolaire et vos représentations de l'étude de la langue. Il résulte aussi des difficultés que peuvent expliquer l'histoire même de la grammaire et celle de son enseignement. On pourra trouver des éléments pour expliciter ces malentendus dans la partie « Définitions, formes et fonctions de la grammaire ».

L'autoévaluation ouvrant chaque chapitre vous permettra soit de confirmer votre profil, soit de l'infirmar, soit de le nuancer, selon l'entrée considérée. Par exemple, vous maîtrisez peut-être très bien la conjugaison, mais l'analyse en classe et fonction vous résiste. Nous avons dégagé, de façon sommaire, trois profils possibles :

- Votre niveau est bon, voire très bon, et vous utiliserez l'outil en mode expert en vous contentant du test et des exercices d'entraînement, facultativement des exercices d'application pour la partie des savoirs disciplinaires.
- Vous avez des connaissances, mais il existe des lacunes. À vous de composer votre mode d'emploi en suivant les orientations et conseils de la rubrique « Conseils » qui suit le corrigé de l'autoévaluation. La rubrique consacrée aux « Difficultés à éviter » vous permettra aussi de préciser vos lacunes. Vous naviguerez alors dans le cours selon vos besoins.
- Votre niveau est insuffisant et parfois compliqué d'un rapport conflictuel voire fataliste à la grammaire, suivez le développé et l'enchaînement des chapitres.

Trois étapes ponctuent le travail des parties une et deux de l'épreuve écrite de français (étude de la langue et du lexique) :

- analyse des questions ;
- relevés et/ou transformations et/ou analyses grammaticales ou lexicales ;
- choix de présentation des réponses.

1. L'analyse des consignes s'appuie sur une lecture attentive et répétée. Lisez lentement, jusqu'à trois fois, chaque consigne, puis dégager les termes spécialisés. Notez attentivement les **délimitations des relevés** : une erreur de texte ou de paragraphe n'est pas rare. Les termes spécialisés des consignes vont vous permettre à la fois de **dégager les notions attendues** ou vous les donner explicitement, et vont aussi vous préciser, explicitement ou implicitement, **ce qu'il faut faire**.

2. Une fois identifiés le champ notionnel et la tâche en distinguant bien la rubrique concernée, vous pouvez faire **les analyses, les relevés ou les transformations**. Les relevés sont très fréquents en étude de la langue. Il est donc nécessaire de les contextualiser pour faciliter la lisibilité et le repérage pour le correcteur, surtout si des formes sont identiques (précisez par exemple le numéro de la ligne ou quelques mots proches).

3. Choisissez **un mode de présentation** en fonction du classement à opérer (consigne précise ou explicite) ou que vous opérez (consigne implicite). Méthodiquement, l'analyse des éléments relevés doit être réfléchie. Il faut procéder comme le linguiste ou le grammairien : trouver les ressemblances et les différences que vous explicitez en mobilisant vos connaissances notionnelles. Pour la présentation, **le tableau est vivement recommandé** dans les rapports de jurys, mais la maîtrise de sa forme témoigne le plus souvent également d'une très bonne maîtrise de la grammaire. Aussi, la présentation tabulaire ne doit pas être trop coûteuse en temps ; une présentation chronologique convenablement commentée peut être suffisante, si les autres principes organisateurs ne peuvent être mobilisés faute de savoirs suffisamment solides et/ou de temps.

Pensez toujours à travailler la **mise en espace** pour le correcteur, en aérant l'organisation de la page qui doit montrer comment vous mobilisez vos connaissances et mettez en œuvre vos compétences de transmission.

Reprenons des consignes données au cours de la session 2020, pour le groupement 1, dans cette optique méthodique. Nous soulignons les notions et mettons en gras ce qui relève de la tâche à accomplir, des compétences à mettre en œuvre avant de commenter la consigne.

Consigne 1. « Dans cet extrait du texte 1, vous **donnerez la nature** des mots soulignés et **expliquerez l'emploi** de chacun d'eux. »

La notion est là explicite, les compétences, précisées (identification et explication).

Consigne 2. « Dans cet extrait du texte 1, vous **relèverez les verbes conjugués**, puis **identifierez leur mode et leur temps**, dont vous **justifierez l'emploi**.

Le Savetier crut voir tout l'argent que la terre
Avait, depuis plus de cent ans,
Produit pour l'usage des gens.
Il retourne chez lui ; dans sa cave il enserre
L'argent et sa joie à la fois. »

Cinq concepts différents liés au verbe et à sa conjugaison. Ils sont explicites et les compétences sont précisées (identification et justification).

Consigne 3. « Dans ces passages extraits des textes 1, 2 et 3, vous **analyserez les discours rapportés employés** et en **identifierez les marques**.

- a. Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme, / Et reprenez vos cent écus (texte 1).
- b. Vous me direz qu'avec de l'argent on n'a que l'apparence de tout cela (texte 2).
- c. Puis, n'était-ce pas là une excellente publicité ? un homme capable de mettre beaucoup d'argent à une femme, n'a-t-il pas dès lors une fortune cotée ? (texte 3). »

Un seul concept à identifier.

Consigne 4. « Vous **expliquerez le sens et la formation du mot** “incessamment” (texte 2).

“Sans argent, nul moyen de fuite ; on ne peut aller chercher un autre soleil, et, avec une âme fière, on porte incessamment des chaînes.” »

Il s’agit de donner le sens de mots en s’aidant du contexte et de décomposer le mot.

Consigne 5. « Vous **relèverez les propositions de la phrase** suivante et vous donnerez la **nature (classe grammaticale) et la fonction** de chacune d’elles.

“Madame Caroline, qui en était arrivée à sourire toujours, même quand son cœur saignait, restait une amie, qui l’écoutait avec une sorte de déférence conjugale.” (texte 3) »

Les nombreuses notions sont là explicites, les compétences, précisées (identification et analyse logique).

Consigne 6. « Dans cet extrait du texte 3, vous **identifierez un procédé stylistique** et **analyserez son effet**.

“ Et Saccard, qu’excitait particulièrement l’envie de mordre à ce morceau d’empereur, alla jusqu’à deux cent mille francs, le mari ayant d’abord fait la moue sur cet ancien financier louche, le trouvant trop mince personnage et d’une immoralité compromettante. ” »

Il s’agit ici d’un concept qui n’appartient pas à la grammaire mais à la stylistique. Il est à identifier et à commenter.

2 Analyse des questions déjà tombées au CRPE

L'analyse des questions des sessions 2023, 2024 et 2025 permet de mettre en évidence la typologie des questions et leur récurrence.

▮ Session 2023

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupe 1	Notions : temps et modes de conjugaison ; propositions de la phrase complexe ; nature et fonction de pronoms et d'adjectifs ; expansion du nom Tâches : identifier et justifier l'emploi des temps et des modes ; délimiter les propositions et préciser leur mise en relation ; préciser nature, fonction et référent des pronoms ; réécrire une proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature	Notions : marque du pluriel Tâches : réécrire un extrait en mettant les sujets au masculin pluriel	Notions : formation et sens d'adjectifs ; lexique de la mer Tâches : préciser la manière dont les adjectifs caractérisent le discours ; commenter l'emploi d'un lexique particulier
Groupe 2	Notions : nature et fonction de mots ; temps et modes de conjugaison ; marques de l'énonciation ; nature et fonction d'une proposition ; phrase simple, phrase complexe Tâches : indiquer la nature et la fonction de mots ; relever les marques de l'énonciation ; justifier l'emploi des temps et des modes ; analyser une proposition et préciser sa nature et sa fonction ; transformer deux phrases simples en phrase complexe	Notions : accord des participes passés ; marque du pluriel Tâches : justifier l'accord des participes passés et expliciter les règles ; réécrire un extrait en mettant le sujet au pluriel	Notions : formation d'un mot ; sens d'une expression Tâches : analyser la formation d'un mot et préciser le sens des éléments le composant ; expliquer le sens d'une expression ; justifier une expression en relevant des éléments dans le texte
Groupe 3	Notions : nature et fonction de pronoms ; récurrence de la ponctuation ; temps et modes de conjugaison ; nature et fonction de mots ; nature de propositions ; relation entre deux propositions Tâches : indiquer la nature et la fonction de pronoms ; repérer et expliquer l'emploi d'un signe de ponctuation récurrent ; indiquer le temps et le mode de verbes conjugués ; donner la nature et la fonction de mots ; donner la nature de propositions ; mettre en évidence la relation entre deux propositions	Notions : singulier et pluriel d'un mot ; accord du verbe Tâches : justifier l'orthographe d'un mot au singulier puis au pluriel ; justifier l'accord du verbe	Notions : synonyme ; sens d'un mot ; lexique de la lecture Tâches : proposer les synonymes d'un mot ; expliquer le sens d'un mot ; caractériser la finalité du lexique employé en utilisant des éléments du texte

D Session 2024

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupe 1	Notions : emploi du temps ; sujet ; nature d'un groupe de mots ; virgule ; fonction d'un groupe ; proposition coordonnée ; proposition subordonnée Tâches : identification mode et temps ; justification de l'emploi d'un temps ; identification du sujet et de sa nature avec justification par manipulation linguistique ; analyse de l'emploi de la virgule ; substitution dans la phrase complexe	Notions : homonymie Tâches : justification de l'orthographe d'un homonyme non homographe	Notions : sens d'un mot ; famille de mots ; procédés lexicaux (figures de style ; champ lexical) Tâches : explication en contexte ; compléter une famille de mots ; relevé justifié de procédés lexicaux
Groupe 2	Notions : valeur temporelle ; pronoms ; nature et fonction ; propositions ; relation entre propositions Tâches : relevé des pronoms à analyser en nature et fonction ; délimitation des propositions et analyse de leur relation ; transformation de la juxtaposition en coordination	Notions : terminaison Tâches : justification d'une terminaison	Notions : famille de mots ; dérivation ; sens en contexte Tâches : commentaire d'un extrait Tâches : compléter une famille de mots en dérivant avec des affixes ; explication d'un mot en contexte ; explicitation d'un passage
Groupe 3	Notions : mode et temps ; nature et fonction d'un groupe ; noyau et expansions nominales ; proposition subordonnée ; type et forme Tâches : identification du mode et du temps ; identification d'une fonction grammaticale avec justification par manipulation linguistique ; identification du noyau dans le groupe nominal et de ses expansions ; délimitation des propositions subordonnées ; transformation de la forme et du type d'une phrase	Notions : accords Tâches : justification d'une terminaison	Notions : formation d'un mot ; sens d'un mot Tâches : analyse d'un mot dérivé ; hypothèse sémantique ; explication du sens d'un mot en contexte

► Session 2025

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupe 1	Notions : Notions : formes verbales, infinitif, temps et mode ; nature des propositions ; nature et fonction des mots ou groupes de mots Tâches : Relever les formes verbales ; réécrire en modifiant le pronom sujet ; délimiter des propositions ; préciser la nature et la fonction	Notions : accord sujet, verbe, adjectif, pronom Tâches : Réécrire un passage en modifiant le pronom sujet	Notions : synonyme ; formation et sens des mots Tâches : Proposer un synonyme ; expliquer la formation et le sens des mots ou expressions
Groupe 2	Notions : fonction, nature des mots, groupes de mots et propositions ; temps et mode des verbes ; Tâches : Donner la fonction et la nature	Notions : singulier, pluriel Tâches : Réécrire une phrase au singulier ou au pluriel	Notions : formation, sens et contexte des mots Tâches : Analyser la formation d'un mot, donner son sens ; utiliser le lexique pour identifier des émotions
Groupe 3	Notions : temps et mode des verbes ; nature et sens d'un mot ; subordination ; voix active Tâches : Identifier temps et mode ; donner la nature et le sens ; subordonner deux phrases ; transformer à la voix active, décrire les transformations opérées	Notions : Accord des participes passés ; orthographe de mots avec les préfixes <i>im</i> et <i>in</i> Tâches : Justifier l'accord des participes passés ; comparer l'orthographe de mots commençant par <i>im</i> et <i>in</i>	Notions : formation et sens d'un mot ou d'une expression ; famille de mots Tâches : Expliquer la formation et le sens ; donner des mots de la même famille

3 Analyse des rapports de jurys

Finalités

Les sessions 2021 à 2024 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ont été marquées par un profond remaniement des épreuves, mais aussi des conditions d'accès. Ce concours étant revu, tant dans son organisation que dans ses modalités, les présentes recommandations figurant dans la plupart des rapports de jurys des quatre groupements académiques ont pour objectif de donner aux futurs candidats des **éléments utiles à leur préparation**. Nous leur conseillons par ailleurs, dans la continuité des recommandations majeures figurant ci-dessous, de télécharger le rapport de jury de leur académie sur le site correspondant.

Recommandations majeures

« Le jury rappelle l'importance d'une **bonne préparation aux épreuves du CRPE** et particulièrement à celle de français. C'est un concours exigeant qui impose un entraînement régulier et sérieux. Ce temps de préparation doit s'organiser sur un temps suffisamment long afin que l'on obtienne de la maîtrise quant à l'utilisation de la langue. Il est conseillé de travailler le domaine des connaissances académiques liées au domaine fondamental du français ; de ce fait, il est nécessaire de **maîtriser les concepts** qui seront à présenter, à analyser : ne pas hésiter à suivre des remises à niveaux [sic], notamment sur l'étude de la langue (connaissances exigibles en fin de cycle 3). Il déplore la présence d'erreurs de langue innombrables dans beaucoup de copies. **Savoir orthographier et avoir une écriture lisible** sont indispensables pour être professeur des écoles ; c'est la crédibilité et l'exemplarité de celui-ci qui sont en jeu. L'on **évitera le registre familier**. »

Extrait du rapport du jury de l'académie de Guyane

« La difficulté de l'épreuve requiert une **agilité intellectuelle** qu'on ne peut acquérir que par un **entraînement assidu** aux différents exercices et par la **fréquentation régulière de textes littéraires**. Par ailleurs, une **expression correcte, claire et concise**, et la maîtrise de **la démarche argumentative** sont des compétences indispensables pour postuler au métier d'enseignant(e). Enfin, la maîtrise solide des fondamentaux de l'étude de la langue doit être régulièrement travaillée : les candidats se référeront à la *Grammaire du français*, disponible sur le site Éduscol. »

Extrait du rapport du jury de l'académie de Nice

REMARQUE

De manière récurrente les rapports de jurys des sessions 2021 à 2024 attirent l'attention des candidats sur la nécessité de réviser et de consolider prioritairement les éléments de programme suivants : les temps de la conjugaison (notamment le conditionnel présent, l'imparfait et le futur simple), la phrase simple et la phrase complexe, les déterminants et les pronoms, le lexique, la compréhension lexicale et les propositions dans la phrase complexe. En conséquence, en complément de cet ouvrage, cinq parcours de révisions interactifs mis en ligne sur le site Vuibert vous permettront d'approfondir ces points.

Définitions, formes et fonctions de la grammaire

1 De quelle grammaire parle-t-on ?

A. Un constat

Le terme « grammaire » est surdéterminé et comporte beaucoup d'ambiguïtés.

B. Qu'entend-on par grammaire ?

Plusieurs définitions sont possibles.

1. Soit un ensemble de règles qui permettent de combiner les unités linguistiques d'une langue pour former des phrases qui composent des énoncés. Cette définition permet de comprendre la grammaire comme **grammaire implicite** ou **intuitive**. Pour Augustin Freinet, la grammaire d'une langue est l'ensemble des moyens mentaux dont l'individu dispose pour construire ses phrases et ses énoncés, ce qui ne nécessite pas d'enseignement scolaire explicite, puisque la maîtrise des règles constitue une compétence linguistique exercée dans la communication.

2. La grammaire peut aussi se définir comme l'étude, la description de ces règles, et leur modélisation. La grammaire peut donc constituer la théorisation du fonctionnement d'une langue. Il s'agit de **grammaire scientifique** dépourvue de visée pédagogique. Ainsi, il existe des langues parlées non étudiées et sans représentation grammaticale.

3. La grammaire peut également se concevoir de façon normative. Il faudra distinguer la norme structurelle des normes d'usage : si on ne peut dire « *prendu* » pour le participe passé du verbe « *prendre* », en revanche on pourra dire « *viens pas* », alors que dans certains contextes l'omission de la première partie de la négation ne conviendrait pas. L'approche idéologique de la notion de langue est très contestable et l'école souffre d'une représentation normative de la langue, si l'on s'en tient à définir la grammaire comme l'ensemble des règles garantissant la correction et la conformité aux normes de la langue le plus souvent écrite.

4. La grammaire scientifique peut faire l'objet d'une transposition didactique destinée à l'enseignement. Cette transposition par sélection et adaptation constitue une **grammaire à visée pédagogique**. C'est ainsi que le terme « grammaire » peut désigner le manuel réservé à son étude.

Dans l'ouvrage *Mieux enseigner la grammaire* dirigé par Suzanne-G. Chartrand (Erpi, 2016, p. 78), on peut lire la définition synthétique suivante : « Par grammaire (d'une langue) nous entendons la description historiquement située et faisant largement consensus dans la communauté des chercheurs dans les sciences du langage des règles du système d'une langue et les normes d'usage de la variété standard de cette langue écrite. [...] »

Le mot *règle* renvoie ici à la description d'une régularité dans le système d'une langue à un moment de son évolution. [...] le mot *norme* renvoie à l'usage jugé correct par l'institution sociale qui régit la langue auquel l'individu devrait se conformer ».

La grammaire présente donc une image de l'organisation d'une langue. L'analyse de ses propriétés produit des savoirs linguistiques mais l'enseignement de la grammaire nécessite un nouveau travail d'analyse.

C. Depuis quand la grammaire est-elle enseignée, sous quelle forme et pour quelle fonction ?

La langue française évolue constamment, elle s'enrichit de nouveaux mots alors que les règles de grammaire, elles, n'évoluent pas autant. L'essentiel des règles actuelles remonte à la grammaire rédigée par Arnauld et Lancelot en 1660, dite *Grammaire de Port-Royal*. Mais il faut distinguer la grammaire de son enseignement qui, lui, a évolué et continue de faire l'objet de controverses dont l'évolution des programmes scolaires se fait l'écho.

On distinguera d'abord **la grammaire traditionnelle** qui hérite de la grammaire de Port-Royal : élaborée au XIX^e siècle, parallèlement à la mise en place de l'école publique de Jules Ferry, la grammaire traditionnelle est encore très vivante aujourd'hui. Dans son ouvrage, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : Histoire de la grammaire scolaire*, A. Chervel (1977) nous montre que la grammaire s'est surtout centrée sur l'apprentissage de l'orthographe d'accords. Les accords entre sujet et verbe, sujet, verbe et attribut, d'une part, et entre déterminant, nom et adjectif d'autre part. Le champ réservé alors à l'enseignement grammatical ne dépasse pas la morphosyntaxe de l'écrit et prend le mot comme unité de base. Normative, prescriptive, elle est mise en place de façon unique jusque dans les années soixante. Elle définit l'analyse grammaticale en nature et en fonction, genre, nombre, temps, mode, voix, aspect – accompli, en cours, inaccompli –, ainsi que l'analyse logique qui définit les relations entre subordonnées et principales dans la phrase complexe (voir la « Nomenclature grammaticale de 1910 »). Sa finalité principale est l'enseignement du bien-écrire mais moins du bien-comprendre. C'est une grammaire sémantique : la phrase véhicule une idée que tous les éléments contribuent à formuler. La terminologie usitée témoigne de cette conception. Ainsi, le verbe exprime-t-il l'action, le sujet fait-il l'action, le COD subit l'action, etc.

La rupture dans le champ scolaire date des années 1970. On passe alors d'une conception ancienne, **la grammaire normative ou prescriptive** (qui sert à bien écrire et à bien orthographier), à une conception où l'on amène l'élève à se servir de la grammaire pour mieux décrire la langue, donc mieux comprendre les mécanismes qui la régissent, à savoir **la grammaire descriptive**, qui découle des théories savantes et des progrès de la linguistique, sous sa forme structurale la plus scolarisable.

Avec le développement de la linguistique moderne, qui se définit comme l'étude de la langue en général et des langues particulières, à partir des travaux de Ferdinand de Saussure (*Cours de linguistique générale*, 1916) et de ceux de Noam Chomsky (linguiste et philosophe américain, *Structures syntaxiques*, 1957 et *Aspect de la théorie syntaxique*, 1971), l'enseignement de la grammaire a donc subi une première mutation. L'orthographe s'est

vue reléguée au second plan au profit de la syntaxe de la phrase autour des groupes fonctionnels, de leur construction interne et des relations entre eux. On parle alors d'une **grammaire structurale**, **grammaire descriptive** qui s'oppose aux approches historiques et sémantiques. Le maître mot est « système » ou « structure ».

Toute langue est une structure fermée dans laquelle chaque élément prend sa valeur dans les relations qu'il entretient avec les autres : toute langue est un système d'opposition (du phonème au mot). De même sur le plan syntaxique, la phrase n'est plus considérée comme l'expression d'une idée ou d'une action, mais comme une structure formelle d'éléments fixes ou non, avec des critères formels non sémantiques passant par la mise en œuvre d'une série de manipulations. Le sens passe alors au second plan comme garant de validation de la manipulation. On qualifiera alors cette grammaire de **générationnelle** ou **transformationnelle**.

C'est Noam Chomsky qui a voulu expliciter par des règles la formation des phrases, et qui a introduit la notion de « transformation » à partir de la structure de base ou minimale. Au moyen de transformations, toutes les autres phrases peuvent être « générées » à partir de la phrase de base qui est représentée par un syntagme nominal ou groupe nominal (ensemble solidaire de mots autour du nom) + un syntagme verbal ou groupe verbal (ensemble solidaire de mots autour du verbe). Ces transformations ont pour base les quatre opérations linguistiques élémentaires : **déplacement**, **substitution**, **expansion**, **réduction**. Le nombre de phrases générées est néanmoins limité par le cadre sémantique.

Sur le plan scolaire, l'**unité d'analyse** n'est plus le mot ou la phrase mais le **groupe**, terme transposé de la notion de « syntagme » employé en linguistique. Une nouvelle terminologie (voir la « Nomenclature grammaticale de 1975 ») va s'imposer qui veut rendre compte du fonctionnement des éléments qu'elle désigne sans référent au sens.

Un second mouvement de rénovation de l'enseignement de la grammaire fait son apparition dans les années 1980, sous l'influence de la linguistique textuelle. La grammaire de la phrase est délaissée au profit de la grammaire du texte. On vise ainsi à sensibiliser les élèves aux mécanismes grammaticaux présents tout au long d'un texte et qui assurent, de ce fait, une lisibilité et une parfaite compréhension de l'ensemble. On parle de **grammaire de discours** ou de **grammaire de texte**. La **syntaxe** – la combinaison de mots dans le cadre de la phrase – n'est plus autonome, mais elle est soumise à la situation de communication, à l'acte d'énonciation (« Qui dit quoi, à qui et dans quelle intention ? »), comme en témoignent les nomenclatures de 1975 et 1997. L'idée de grammaire textuelle s'est développée dans les années 1960 avec Émile Benveniste et Algirdas Julien Greimas, et s'est vulgarisée dans les années 1980 et 1990 sous l'impulsion des travaux de Bernard Combettes et Jean-Michel Adam, pour la France.

2 Les apports de la linguistique à l'analyse grammaticale

Si un énoncé peut s'analyser en unités, il est nécessaire de distinguer ces unités, et de les isoler en segments. Le remplacement, appelé en linguistique **substitution** ou **commuta-**

tion, est une opération qui permet cette segmentation, quel que soit le niveau d'analyse envisagé : phonèmes, mots, groupes.

Ex. : Claire lit un album.

La substitution au niveau du mot permet d'identifier le nom propre, le verbe, le déterminant et le nom commun.

Ex. : Manon/consulte/ce/livre.

Léa/feuillette/son/ouvrage.

Lou/regarde/ma/BD.

Pour communiquer, il faut à la fois choisir ses mots et les agencer pour former des énoncés qui respectent les règles de la langue, sa syntaxe. Ces deux opérations peuvent être représentées par deux axes :

- un axe vertical, dit « **paradigmatique** », qui correspond à la sélection des mots. Sur cet axe, on peut placer toutes les **substitutions*** ou **remplacements*** possibles entre des termes en équivalence syntaxique ;
- un axe horizontal, dit « **syntagmatique** », qui correspond à l'agencement des mots dans leur succession.

Claire	lit	un	album
Manon	consulte	ce	livre
Léa	feuillette	son	ouvrage
Lou	regarde	ma	BD

Sur l'axe syntagmatique, « Claire »/« lire un album »/« un album » constituent des syntagmes ou des groupes. Sur cet axe peuvent s'opérer les **permutations*** ou **déplacements*** des unités.

Attention : les manipulations verticales et horizontales dépendent aussi de contraintes morphologiques (les accords en genre et en nombre) et de contraintes sémantiques. Ainsi, on ne peut pas remplacer « un » de « un album » par « plusieurs », ni « album » par le mot « poignet ».

Pour analyser une unité linguistique, il faut considérer à la fois la relation paradigmatique et la relation syntagmatique. Ainsi le mot « album » est à la fois en relation verticale avec les autres noms qui pourraient le remplacer, et en relation horizontale avec « Claire » et « lit ». Ces deux relations permettent de différencier les notions de **classe** – axe vertical – et de **fonction** – axe horizontal (notions développées respectivement dans les chapitres 1 et 3 de la première partie « Grammaire de phrase »).

La phrase n'est donc pas une succession de mots mais une suite organisée de segments que l'on appelle communément **groupes**. La manipulation des unités linguistiques – essentiellement les mots et les phrases dans notre ouvrage – est par conséquent une compétence fondamentale dans l'étude du fonctionnement de notre langue : les différentes manipulations sont autant de critères de reconnaissance des groupes et de leur fonction.

* Notions abordées dans les chapitres suivants.

Ces opérations sont la **substitution** (ou le remplacement), la **réduction**, l'**effacement**, l'**expansion** (ou l'addition), la **permutation** (ou le déplacement).

Considérons l'exemple suivant : « Les étudiants de master passeront le concours de professeur des écoles en fin d'année. »

<i>Les étudiants de master</i>	<i>passeront le concours de professeur des écoles</i>	<i>en fin d'année.</i>	
<i>Les étudiants de première année</i> réduction	<i>passeront le concours</i> réduction	<i>bientôt.</i> substitution	
<i>Les étudiants</i> réduction	<i>le passeront.</i> réduction (pronominalisation → déplacement)	effacement	
<i>Ils</i> réduction (pronominalisation)	<i>composeront.</i> substitution		
<i>Les étudiants de première année du master éducation</i> expansion	<i>passeront les épreuves d'admissibilité du concours de recrutement pour devenir professeur des écoles</i> expansion	<i>dans le courant du second semestre</i> expansion	<i>après avoir suivi un entraînement facultatif au cours du dernier mois.</i> expansion

3 Les apports méthodiques : comprendre les manipulations transformationnelles pour analyser et s'autoévaluer

Soit la phrase : « Le chat affamé guette la souris impatientement. »

► Discrimination des groupes par rapport au verbe « guetter » : « *Le chat affamé* » / « *la souris* » / « *impatientement* ».

► Déplacement après le verbe : « *Le chat affamé guette impatientement la souris.* »

► Déplacement avant le verbe :

– sans modification : « *Le chat affamé, impatientement, guette la souris.* » ou « *Impatientement, le chat affamé guette la souris.* » ;

– avec modification : « *La souris, le chat affamé la guette impatientement.* »

► Suppression : « *Le chat guette la souris.* »

► Pronominalisation : « *Il la guette impatientement.* »

► Addition : « *Le chat affamé guette la souris impatientement, depuis de longues minutes.* »

Les **manipulations effectuées permettent** à la fois **de discriminer les groupes** (ici séparer « *la souris* » et « *impatientement* ») et de voir que les trois groupes ne fonctionnent pas de la même façon par rapport au verbe. Ils auront donc une fonction différente. Il est nécessaire de s'entraîner à ces manipulations **avant d'envisager l'analyse fonctionnelle**.

QCM d'autoévaluation

Pour chaque question, il peut y avoir plusieurs bonnes réponses.

Grammaire de phrase

- ❶ Combien de noms contient la phrase suivante ? « Ce joueur a manqué son lancer. »
☐ a. 0 ☐ b. 1 ☐ c. 2 ☐ d. 3
- ❷ Combien de déterminants comporte la phrase suivante ? « Ce musicien appartient au groupe de jazz qui a gagné un prix lors d'un récent festival. »
☐ a. 3 ☐ b. 4 ☐ c. 5 ☐ d. 6
- ❸ Combien de compléments comporte le verbe dans la phrase suivante ? « L'antiquaire a rapporté un vase de Chine. »
☐ a. 0 ☐ b. 1 ☐ c. 2 ☐ d. 3
- ❹ Parmi les phrases suivantes, laquelle est de type impératif ?
☐ a. Ouste ! ☐ c. Tu dois faire tes devoirs.
☐ b. Prends la porte. ☐ d. Il faut venir.
- ❺ Parmi les phrases suivantes, laquelle est une phrase simple ?
☐ a. Le chat mange et dort.
☐ b. Mon père a dormi en ronflant toute la nuit.
☐ c. Cette race de chien a de bonnes aptitudes à la course pour poursuivre le gibier lors des chasses à courre.
☐ d. On voit souvent ce chat dormir.
- ❻ Parmi les phrases suivantes, laquelle est une phrase complexe ?
☐ a. L'athlète prend son élan pour sauter.
☐ b. L'athlète prend son élan pour son saut.
☐ c. L'athlète professionnel prend un élan calculé pour réussir un saut susceptible de le qualifier lors d'une compétition sportive.
☐ d. L'athlète prend son élan puis il saute.
☐ e. Après avoir pris son élan, l'athlète saute.
☐ f. L'élan pris, l'athlète saute.
- ❼ Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le complément souligné fait-il partie du groupe verbal ?
☐ a. La décision appartient aux votants.
☐ b. Le père Noël distribue des cadeaux aux enfants.
☐ c. Il part en vacances dans sa nouvelle voiture.
☐ d. Il rentre de congés.
☐ e. Cela dépend des circonstances.
- ❽ Parmi les phrases suivantes, laquelle contient un COI ?
☐ a. Le président de la République s'adresse aux Français.
☐ b. Le maître de cérémonie adresse ses félicitations aux lauréats.
☐ c. Il reporte l'adresse sur l'enveloppe.
☐ d. Le code postal fait partie de l'adresse.

- 9 Parmi les phrases suivantes, laquelle contient une proposition subordonnée relative ?
- ☐ a. Il apprécie les plats épicés que tu lui cuisines.
 - ☐ b. La cuisine que tu viens de repeindre semble comme neuve.
 - ☐ c. Il se demande ce que tu fais.
 - ☐ d. Explique-moi ce que tu fabriques.
- 10 Parmi les phrases suivantes, laquelle a une proposition subordonnée différente des autres ?
- ☐ a. Qu'elle n'ait pas compris me surprend.
 - ☐ b. Mon souhait est que vous réussissiez.
 - ☐ c. Il faut que tu partes.
 - ☐ d. La crainte qu'elle parte m'habite.
 - ☐ e. La crainte que j'éprouve est terrible.
- 11 Parmi les formes verbales suivantes, laquelle est différente des autres ?
- ☐ a. L'an prochain, tu auras perdu toutes tes dents de lait.
 - ☐ b. L'an prochain, tu auras dix ans.
 - ☐ c. Au printemps, tu seras recruté par le club.
 - ☐ d. Toutes les précautions seront prises pour ton futur recrutement.
- 12 Quelle phrase comporte des erreurs de ponctuation ?
- ☐ a. Mon médecin me demande si je vais bien ?
 - ☐ b. L'an prochain je vais à Rome.
 - ☐ c. Jamais je ne ferai cela !
 - ☐ d. Le maître dit je suis très content !

Grammaire textuelle

- 13 Parmi les phrases suivantes, dans laquelle le mot souligné est-il un pronom anaphorique ?
- ☐ a. Il n'assure pas les missions d'intérim. D'autres employés les prendront.
 - ☐ b. Je voudrais acheter toutes ses peintures : j'aime particulièrement ses aquarelles.
 - ☐ c. J'aime ses peintures : je voudrais les acheter toutes.
 - ☐ d. Je n'en achèterai pas finalement.
- 14 Parmi les propositions suivantes, lesquelles sont les règles qui définissent la cohérence d'un texte ?
- ☐ a. La règle de connexion
 - ☐ b. La règle de répétition
 - ☐ c. La règle de progression
 - ☐ d. La règle de cohésion
 - ☐ e. La règle d'indivision
- 15 Dans le cadre de la grammaire textuelle, comment se nomme le terme en italique dans la phrase suivante ?
Tout à coup, il vit une silhouette marchant à grands pas se détacher de la brume.
- ☐ a. Un adverbe
 - ☐ b. Un complément circonstanciel
 - ☐ c. Un connecteur temporel
- 16 À quel discours sont rapportées les paroles dans la phrase suivante ?
 En se quittant, ils échangèrent quelques mots, étreints par l'émotion.
- ☐ a. Discours indirect libre
 - ☐ b. Discours indirect
 - ☐ c. Discours narrativisé

17 Au regard de la grammaire de texte, comment nomme-t-on le mot en italique dans la phrase suivante ?

Le roi avait chevauché par un clair jour d'hiver. // mit pied à terre près d'une chaumière.

- ☐ a. Une anaphore
- ☐ b. Un pronom personnel
- ☐ c. Une anaphore pronominale

18 Dans la phrase suivante, quel est le rôle du mot souligné ?

Je viendrai ce soir pour t'apporter les documents.

- ☐ a. Il permet d'éviter les répétitions
- ☐ b. Il désigne le locuteur
- ☐ c. Il reprend un mot déjà cité précédemment

Phonologie et orthographe

19 Parmi les propositions suivantes, laquelle définit le phonème ?

- ☐ a. C'est une syllabe.
- ☐ b. C'est une unité indivisible de la chaîne parlée.
- ☐ c. C'est un élément distinctif.
- ☐ d. C'est une unité significative.

20 Combien de phonèmes composent le mot « chat » ?

- ☐ a. 2
- ☐ b. 3

21 Combien de phonèmes composent le mot « oiseau » ?

- ☐ a. 3
- ☐ b. 4

22 Quelle est la bonne transcription phonétique du mot « oignon » parmi les trois formes suivantes ?

- ☐ a. [ɔ̃jɔ̃]
- ☐ b. [ɔ̃nɔ̃]
- ☐ c. [waɲɔ̃]

23 Quelle est la bonne transcription phonétique du mot « ognon » parmi les trois formes suivantes ?

- ☐ a. [ɔ̃jɔ̃]
- ☐ b. [ɔ̃nɔ̃]
- ☐ c. [waɲɔ̃]

24 Parmi les phrases suivantes, dans laquelle les accords des participes passés sont-ils corrects ?

- ☐ a. Les compliments dont il nous a couvert sont exagérés.
- ☐ b. Les compliments dont il nous a couverts sont exagérés.
- ☐ c. Les compliments qu'il nous a fait sont exagérés.
- ☐ d. Les compliments qu'il nous a faits sont exagérés.
- ☐ e. Les compliments qu'ils se sont fait sont exagérés.
- ☐ f. Les compliments qu'ils se sont faits sont exagérés.

Lexique

25 Combien le mot « anticonstitutionnellement » a-t-il d'affixes ?

- ☐ a. 1 préfixe et 2 suffixes
- ☐ b. 2 préfixes et 1 suffixe
- ☐ c. 2 préfixes et 2 suffixes
- ☐ d. 2 préfixes et 3 suffixes

26 Comment désigne-t-on l'ensemble des mots suivants : poing, poignet, poignée, poignarder, pogne, poignard, empoigner ?

- ☐ a. Champ lexical
- ☐ b. Champ sémantique
- ☐ c. Famille de mots

- 27 Quel terme désigne la relation entre les mots suivants : cent, sans, sang ?
- ☐ a. Homonymie
 - ☐ b. Antonymie
 - ☐ c. synonymie
- 28 Quel terme désigne la relation entre les mots suivants : faible, infime, minime ?
- ☐ a. Homonymie
 - ☐ b. Synonymie
 - ☐ c. Antonymie
 - ☐ d. Autonymie
- 29 Comment désigne-t-on l'ensemble des mots suivants : marteau, planche, rabot, poncer, clous, dévisser ?
- ☐ a. Champ sémantique
 - ☐ b. Champ lexical
 - ☐ c. Famille de mots
- 30 Quels termes désignent les relations entre les mots suivants : chien, teckel, caniche, animal, labrador ?
- ☐ a. Hyperonymie
 - ☐ b. Hyponymie
 - ☐ c. Synonymie

CORRIGÉS

Grammaire de phrase

- 1 c. → Chapitre 1 p. 34
- 2 b. Ce musicien appartient au groupe de jazz qui a gagné un prix lors d'un récent festival. → Chapitre 1 p. 34
- 3 b. Si on entend que le vase est chinois. Ou c. Si on entend que le vase a été rapporté de ce pays. → Chapitre 2 p. 62
- 4 b. Prends la porte. *Mode impératif* → Chapitre 2 p. 66
- 5 b. c. Dans la a. il y a deux propositions coordonnées. Dans la d. il y a une proposition principale + une proposition subordonnée infinitive → Chapitre 2 p. 68
- 6 d. Propositions indépendantes coordonnées. f. Proposition subordonnée participiale + proposition principale. → Chapitre 2 p. 68
- 7 a. b. d. e. → Chapitre 3 p. 85
- 8 a. b. (nouvelle nomenclature) d. → Chapitre 3 p. 87
- 9 a. Il apprécie les plats épicés que tu lui cuisines. b. La cuisine que tu viens de repeindre semble comme neuve. d. Explique-moi ce que tu fabriques. Dans la c. « ce que tu fais » est une proposition subordonnée interrogative indirecte. → Chapitre 4 p. 118
- 10 e. La crainte que j'éprouve est terrible. Seule proposition relative, les autres subordonnées sont toutes conjonctives complétives. → Chapitre 4 p. 118

11 a. Le verbe est conjugué au futur antérieur, les autres sont au futur. → [Chapitre 5 p. 151](#), p. 157

12 a. Mon médecin me demande si je vais bien ? *Pas de point d'interrogation car c'est une interrogative indirecte.* b. L'an prochain je vais à Rome. *Oubli de la virgule après le CC.* d. Le maître dit je suis très content ! *Oubli des deux points et des guillemets* → [Chapitre 9 p. 244](#)

Grammaire textuelle

13 a. c. d. → [Chapitre 6 p. 190](#)

14 a. b. c. d. → [Chapitre 9 p. 238](#)

15 c. → [Chapitre 9 p. 240](#)

16 c. → [Chapitre 7 p. 208](#)

17 a. c. → [Chapitre 8 p. 224](#)

18 b. Il désigne le locuteur (celui qui parle) → [Chapitre 6 p. 185](#)

Phonologie et orthographe

19 b. c. d. → [Chapitre 10 p. 255](#)

20 a. → [Chapitre 10 p. 255](#)

21 b. → [Chapitre 10 p. 256](#)

22 a. → [Chapitre 10 p. 256](#)

23 a. [ɔ̃ʁ] deux orthographes mais une seule prononciation. → [Chapitre 10 p. 256](#)

24 a. (nous de modestie) b. d. f. Le COD est antéposé. → [Chapitre 11 p. 282](#)

Lexique

25 d. 2 préfixes et 3 suffixes : anti + con + *radical* + tion + elle + ment → [Chapitre 12 p. 318](#)

26 c. Famille de mots (mots qui comportent le même radical) → [Chapitre 12 p. 322](#)

27 a. → [Chapitre 13 p. 341](#)

28 b. → [Chapitre 13 p. 338](#)

29 b. Champ lexical (ici, se rapportant au bricolage) → [Chapitre 13 p. 342](#)

30 a. b. → [Chapitre 13 p. 338](#)

Calculez votre score et suivez nos conseils :

Grammaire de phrase	.../12
Grammaire textuelle	.../6
Phonétique et orthographe	.../6
Lexique	.../6

À partir de ce score, déterminez un ordre de lecture des chapitres : vous pouvez commencer par les domaines dans lesquels vous vous sentez le plus à l'aise, ou au contraire travailler en priorité vos difficultés.

Au début de chaque chapitre, commencez par effectuer l'autoévaluation, puis suivez les conseils du « Parcours personnalisé » en fonction de vos résultats.

QCM interactifs



www.lienmini.fr/
221596-20

Table des savoir-faire à maîtriser

PARTIE 1. GRAMMAIRE DE PHRASE

Savoir-faire	Outils présents dans l'ouvrage
Classer un mot ou un groupe de mots	Opérations linguistiques p. 33-46
Définir la phrase selon différents critères	Phrase de base p. 62-63
Segmenter les constituants de la phrase	Phrase de base p. 62-63
Discriminer types et formes de la phrase	Tableau des types de la phrase p. 66-67 Tableau des formes de la phrase p. 67-68
Identifier les fonctions des constituants à partir de l'élément pivot	Structure gigogne p. 82
Identifier les propositions dans la phrase complexe	Procédure d'analyse logique p. 112
Identifier temps, voix et modes du verbe	Formation des temps p. 141 Les différentes voix p. 145-147 Les différents modes p. 147 ; 159-165 Les différents temps p. 147-159 ; 160-163
Décomposer une forme verbale	Système de conjugaison p. 147-149 ; 154-157
Justifier l'emploi des temps	Tableaux de conjugaison p. 161-164
Accorder le participe passé dans les temps composés	Règles d'engendrement p. 157-159

PARTIE 2. GRAMMAIRE TEXTUELLE

Savoir-faire	Outils présents dans l'ouvrage
Distinguer l'énonciation du discours et celle du récit	Les deux plans d'énonciation p. 185-188
Discriminer les pronoms déictiques et les pronoms substituts	Liste de pronoms déictiques et substituts p. 186 ; 205
Identifier les différentes formes du discours rapporté	Tableau « À retenir » p. 205
Passer d'une forme de discours rapporté à une autre	Quatre procédés pour rapporter les paroles p. 205
Repérer la chaîne anaphorique	Liste des anaphores pronominales p. 223
Identifier les organisateurs textuels	Exemples de connecteurs p. 238

PARTIE 3. SYSTÈME PHONOLOGIQUE ET ORTHOGRAPHE

Savoir-faire	Outils présents dans l'ouvrage
Discriminer les syllabes et phonèmes	Tableau des caractéristiques de la phonétique et de la phonologie p. 254
Écrire en alphabet phonétique	API p. 254
Classer les graphèmes	Le plurisystème orthographique français p. 270
Analyser les chaînes d'accords	Accord dans le groupe nominal p. 280 Accord dans la phrase p. 277
Identifier l'homonymie comme obstacle pour orthographier	L'homonymie grammaticale (analyse et remédiation) p. 282
Connaître les rectifications orthographiques	Les dix nouvelles règles simplifiant l'orthographe p. 286
Maîtriser l'orthographe en situation de production	Erreurs fréquentes des étudiants p. 287

PARTIE 4. LEXIQUE

Savoir-faire	Outils présents dans l'ouvrage
Étude morphologique du mot (composition, dérivation)	Apports historiques p. 312
Reconnaître les principes de l'organisation lexicale	Tableaux des affixes p. 315
Identifier quelques procédés stylistiques	Métonymie, comparaison et métaphore p. 343

PARTIE 5. SUJET DE RÉFLEXION À PARTIR D'UN TEXTE

Savoir-faire	Outils présents dans l'ouvrage
Analyser un sujet et les éléments paratextuels	Liste des thèmes tombés au concours p. 358-359
Identifier le genre d'un texte	Les catégories de textes p. 360
Repérer des éléments stylistiques	Liste des figures de style les plus courantes p. 366
Problématiser à partir de la consigne	Propositions de problématiques p. 369
Construire un plan	Typologie de plans p. 370

PARTIE 1

Grammaire de phrase

1	Classer un mot ou un groupe de mots	30
2	La phrase et ses constituants	60
3	Les fonctions dans la phrase	79
4	Les propositions dans la phrase complexe	110
5	Le verbe : conjugaison et emplois des temps	137

1

Classer un mot ou un groupe de mots

Objectifs concours :

- Catégoriser grammaticalement.
- Classer un mot ou un groupe de mots d'après leurs propriétés morphologiques et syntaxiques.
- Substituer un mot ou groupe de mots pour vérifier l'identification.

CONSEIL

Pour ce chapitre, flashez les QR codes présents en marge afin d'accéder aux flash-cards, applications et entraînements du parcours numérique dédié aux déterminants et pronoms.

AUTOÉVALUATION

« Je souhaiterais revenir sur une idée répandue et qui me paraît erronée. On entend souvent dire que les élèves rencontrent plus de difficultés à l'écrit qu'à l'oral, pour la simple raison qu'ils appartiennent à une culture de l'oral. L'argumentation qui suit l'affirmation est qu'aujourd'hui la télévision et le cinéma ont remplacé les livres. »

Cécile LADJADI, « Les monosyllabes », in *Mauvaise langue*, éditions du Seuil, 2007, p. 61-63.

- 1 Combien comptez-vous de mots ?
- 2 Relevez les déterminants et classez-les.
- 3 Combien comptez-vous de pronoms ?
- 4 Faites un relevé des pronoms personnels.
- 5 Y a-t-il plus de verbes ou plus de noms dans ce texte ?
- 6 Quelles sont les classes de mots représentées dans le texte non citées dans les questions précédentes ? Donnez un exemple pour chacune d'entre elles.
- 7 Relevez les expansions du nom.
- 8 Ajoutez une expansion au premier adjectif qualificatif rencontré.



PARCOURS PERSONNALISÉ

- Vous ne comprenez pas la notion de classe et vous n'identifiez pas les différentes classes : suivez l'intégralité du chapitre.
- Votre relevé est incomplet car vous n'identifiez pas les différentes catégories à l'intérieur d'une même classe et/ou vous ne repérez pas les formes moins courantes : sélectionnez les parties du cours qui correspondent aux lacunes et travaillez la

rubrique « Difficultés à éviter » et les exercices d'application avant d'aborder la rubrique « Entraînements ».

- Votre relevé comporte des erreurs : repérez les aides et travaillez la rubrique « Difficultés à éviter », faites les exercices d'application, après avoir identifié et analysé vos erreurs, puis passez à la rubrique « Entraînements ».
- Vous obtenez de bons résultats : travaillez éventuellement les exercices d'application et traitez systématiquement la rubrique « Entraînements ».

CORRIGÉS

- 1 On compte soixante-et-un mots.
- 2 Les déterminants du texte sont présentés dans le tableau suivant.

→ Cours p. 34

Articles définis		Articles indéfinis	Déterminant indéfini
les élèves	l'affirmation	une idée	plus de difficultés
l'écrit	la télévision	une culture	
l'oral	le cinéma		
la raison	les livres		
l'argumentation			

- 3 On compte six pronoms dans le texte : « je », « qui », « me », « on », « ils », « qui ».
- 4 On peut relever les pronoms personnels : « je », « me », « on » et « ils ».
- 5 On relève treize noms (« idée », « élèves », « difficultés », « écrit », « oral », « raison », « culture », « oral », « argumentation », « affirmation », « télévision », « cinéma », « livres ») et dix verbes (« souhaiterais », « revenir », « paraît », « entend », « dire », « rencontrent », « appartiennent », « suit », « est », « ont remplacé »). Il y a donc plus de noms que de verbes.

→ Cours p. 37

→ Cours p. 37

→ Cours p. 34 et p. 40

- 6

Classes de mots	Exemples dans le texte
Préposition	« sur », « à », « pour », « de »
Conjonction de coordination	« et »
Adverbe	« souvent », « aujourd'hui »
Conjonction de subordination	« que », « qu' »
Verbe	« souhaiterais », « revenir », « paraît », « entend », « dire », « rencontrent », « appartiennent », « suit », « est », « ont remplacé »
Adjectif	« répandue », « erronée », « simple »

→ Cours p. 33

- 7

Nom	Expansion
« idée »	« répandue »
« raison »	« simple »
« culture »	« de l'oral »
« argumentation »	« qui suit l'affirmation »

→ Cours p. 44

- 8 Le premier participe passé employé comme adjectif est « répandue ». On peut lui ajouter l'expansion suivante : « très répandue dans le monde ».

→ Cours p. 45

Flashcards -
Parcours 3



www.lienmini.fr/
221596-8

COURS

Sommaire

1. La classe ou la nature d'un mot

- A. Les mots variables
- B. Les mots invariables

2. Les classes du groupe nominal et du groupe adjectival

- A. Les expansions du nom
- B. Les expansions de l'adjectif

3. Difficultés à éviter

La grammaire scolaire demande traditionnellement d'identifier la **classe** ou la **nature** et la **fonction** d'un mot ou d'un groupe de mots dans la phrase. C'est un préalable à toute analyse.

À RETENIR

La classe est un ensemble comprenant des mots ou des groupes de mots qui partagent les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques. Deux mots ou groupes de mots d'une classe identique partagent le « même tiroir de rangement » et l'un peut aller à la place de l'autre dans la phrase : tous deux s'adaptent dans le même contexte syntaxique car ils partagent les mêmes caractéristiques.

ZOOM

« La nature d'un mot détermine son emploi et ses formes possibles : savoir que le mot "dorment" dans la phrase "Elles dorment." est un verbe permet de prévoir que ce mot a des formes variables selon la personne, qu'il a un sujet, qu'il s'accorde avec son sujet et qu'il a une marque de pluriel en -ent à la troisième personne du pluriel ; savoir que le mot "poèmes" dans la phrase "J'aime les poèmes de *Lamartine*." est un nom permet de prévoir qu'il est précédé d'un déterminant, que ce déterminant s'accorde avec le nom, que la forme du déterminant peut être un indice du genre et/ou du nombre du nom, et qu'il a une marque de pluriel le plus souvent en -s. Reconnaître la nature des mots ou groupes de mots est donc une opération cognitive de catégorisation grammaticale, qui présente un intérêt majeur, notamment du point de vue orthographique. » (extrait de *Grammaire du français. Terminologie grammaticale*, MEN, 2020, p. 101). On veillera également à consulter *La grammaire du français du CP à la 6^e* (<http://eduscol.education.fr/document/45262/download?attachment>). L'objectif du premier ouvrage était de stabiliser une terminologie fiable, partagée depuis le cycle 2 jusqu'aux classes du lycée, instrument indispensable d'un enseignement progressif, harmonisé et efficace de la grammaire française. Le deuxième volume est consacré quant à lui aux contenus grammaticaux des programmes des cycles 2 et 3. À la différence du premier volume, il propose une approche didactisée des contenus grammaticaux à enseigner aux élèves des cycles 2 et 3.

1 La classe ou la nature d'un mot

La question de la « nature » d'un mot pose deux problèmes :

– **La terminologie** : l'expression « **nature grammaticale** » renvoie à la grammaire traditionnelle, caractérisée par l'hétérogénéité de critères à la fois formels et sémantiques. Sur la notion de « nature », est venue se superposer la notion de « **classe de mots** » issue de la linguistique et définie par des critères stables et observables. À côté des termes traditionnels, on trouvera ainsi d'autres termes.

Par exemple, les articles définis, indéfinis et partitifs et les adjectifs possessifs, démonstratifs et indéfinis sont englobés dans la notion structurale de **déterminants**, parce qu'ils partagent les mêmes propriétés et peuvent ainsi se substituer les uns aux autres dans l'enchaînement de la phrase :

Ex. : un chat mon chat
 le chat ce chat

Depuis 2004, les programmes de l'Éducation nationale préconisent l'utilisation de la terminologie « déterminants » pour la classe des articles (indéfinis, définis, partitifs) et des adjectifs (possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs, exclamatifs) pour l'étude des classes de mots. Le terme « adjectif » (démonstratif, possessif, indéfini, numéral, interrogatif, exclamatif) traditionnellement employé a été supprimé, car la substitution à partir d'un mot emprunté à la classe des adjectifs n'est pas possible.

– La nature du mot donné par le dictionnaire est hors contexte, alors que la nature d'un mot peut varier. Or certains mots peuvent avoir **plusieurs natures** selon leur emploi dans une phrase.

→ Exercice 7 p. 49

Ex. : Il est très fort.

Il parle fort.

Le jeune Anglais visite Paris.

Le touriste anglais visite Paris.

Ce sont les mêmes mots dans les deux exemples mais avec des natures différentes, parce que ces deux exemples n'ont pas le même fonctionnement et ne peuvent pas être classés ensemble. Le premier « *fort* » peut être remplacé par « *grand* », « *petit* », « *maigre* »... ; le second par « *vite* », « *mal* », « *lentement* »... Le premier « *anglais* » peut être remplacé par « *homme* », « *enfant* » ; le second par « *européen* », « *asiatique* ».

Il ne suffit pas de considérer le mot ou le groupe de mots : il faut l'envisager dans son contexte syntaxique et son fonctionnement dans la phrase.

On distingue **deux types de classes** de mots : les classes de **mots variables** et les classes de **mots invariables**.

A. Les mots variables

a. Les noms

Ils se subdivisent en **noms propres** et en **noms communs**.

À RETENIR

Le nom commun possède des caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques :

Critères sémantiques	Critères morphologiques	Critères syntaxiques
- désigne des objets de discours sans intermédiaire contrairement au verbe ou à l'adjectif ; - possède des traits sémantiques opposables par paire : • animés (homme, animal) et non animés (chaise, lampe) ; • dénombrables (chaise, lampe) et non dénombrables (sable, terre) ; • concrets (chaise, lampe) et abstraits (peur, beauté) ; • individuels (livre) et collectifs (troupeau).	- a un genre propre : féminin ou masculin ; - a un nombre qui dépend du choix de l'énonciateur.	- est le noyau du groupe nominal qui a différentes fonctions ; - transmet ses traits de genre et nombre aux déterminants et aux adjectifs ; - donne la marque de 3^e personne au verbe lorsqu'il est le noyau du groupe nominal à fonction sujet.

b. Les déterminants

Le déterminant peut être défini comme le mot qui actualise le nom, c'est-à-dire qu'il fait passer le nom de la langue (statut qu'il occupe comme possibilité de désignation dans le dictionnaire avec une entrée sans déterminant où il ne renvoie à aucune réalité particulière dans le monde) au discours (emploi du nom dans une situation particulière).

C'est un constituant obligatoire dans le groupe nominal : un groupe nominal dont les déterminants sont enlevés devient agrammatical. Il n'a pas d'autonomie syntaxique et joue le rôle d'introducteur du nom dans le groupe nominal.

Ex. : Le touriste anglais visite Paris. *touriste anglais visite Paris.¹

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom, sur lequel il peut donner un certain nombre de précisions.

Il vient toujours en première position dans le groupe nominal.

Les déterminants comprennent les articles et les démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis, exclamatifs et interrogatifs.

→ Exercice 3 p. 48

1. Le signe astérisque indique qu'il s'agit de phrases incorrectes.

■ Les articles

► Articles définis : *le, la, les*

On utilise l'article défini quand :

- le nom qu'il détermine est un référent connu par la situation d'énonciation, le groupe nominal alors a une **valeur déictique** :

Ex. : Les touristes sont bruyants.

- le nom est **une reprise**, le groupe nominal a une valeur anaphorique :

Ex. : Un touriste a sauté dans la Seine. L'homme a pu être sauvé.

- le nom a une **valeur cataphorique** par renvoi à ce qui suit :

Ex. : Il a proposé l'exercice suivant : « Souligner tous les noms dans le texte. »

- le groupe nominal a une **valeur générique** ou générale :

Ex. : La politique est une affaire humaine.

► Articles indéfinis : *un, une, des, de* (devant consonne), *d'* (devant voyelle)

On utilise l'article indéfini :

- quand le nom qu'il détermine n'est **pas un référent connu** :

Ex. : Un homme entre dans la pièce.

- quand il n'a **pas** été question du **référent auparavant** dans le texte :

Ex. : L'homme entre dans la pièce, suivi d'une femme.

- pour donner au nom une **valeur générique** :

Ex. : Un être humain est un être sensible.

ZOOM

L'article indéfini « *des* » devient « *de* » devant un adjectif qualificatif.

Exemple : « Il offre **des** fleurs. » → « Il offre **de** belles fleurs. »

► Articles partitifs : *du, de la, des, de*

On les utilise **avant les noms non dénombrables** ou désignant une **entité abstraite** :

Ex. : du pain, de la tarte, du béton, de la paille, des pâtes, de l'audace...

► Articles contractés : *au, aux, du, des*

Ils proviennent d'une **contraction entre les prépositions « à » ou « de » et un article défini** :

Ex. : Je vais au [à + le] spectacle.

Je reviens du [de + le] travail.

Je pars aux [à + les] Seychelles.

J'arrive des [de + les] sports d'hiver.

■ Les autres déterminants

En grammaire traditionnelle, ces autres déterminants sont appelés, respectivement : adjectifs démonstratifs, adjectifs possessifs, adjectifs indéfinis, adjectifs numéraux, adjectifs interrogatifs et adjectifs exclamatifs.

► Déterminants démonstratifs : *ce, cet, cette, ces*

Ils peuvent avoir :

- une **valeur déictique** :

Ex. : J'ai beaucoup aimé ce livre.

- une **valeur anaphorique** :

Ex. : Elle a essayé deux robes : une rouge et une bleue. Cette deuxième robe lui va mieux.

► Déterminants possessifs : *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs*

Ils **varient en fonction du possesseur** :

Ex. : mon ami(e), ma mère, mes enfants, ta sœur, ton livre, tes gâteaux, sa maison, son avis, ses valeurs, notre attention, votre habileté, leur tante, nos habitudes, vos certitudes, leurs raisons.

Il y a **accord entre le déterminant possessif et l'objet possédé** :

Ex. : Ils lavent leur linge.

Ils lavent leurs chaussettes.

► Déterminants indéfinis

Ils expriment l'idée d'une certaine **quantité** ou d'une certaine **qualité** en précédant un nom qui **ne peut être identifié précisément** :

Ex. : quelque difficulté, quelques élèves, certains renards, plusieurs localités, aucune raison, chaque personne, nul homme, toute femme, n'importe quel enfant, diverses réponses, beaucoup de réponses, la plupart des gens, peu de billets, etc.

► Déterminants numéraux cardinaux

Ils indiquent la **quantité numérique**. À l'exception de *un, vingt* et *cent*, ils sont invariables :

Ex. : trois hommes, mille ans, etc.

► Déterminants interrogatifs : *quel, quels, quelle, quelles, lequel, duquel, auquel, laquelle, lesquels, combien de*

Ils s'emploient dans une **phrase interrogative directe ou indirecte** où la question porte sur le nom déterminé :

Ex. : Quel homme ?

Combien de marins ?

► Déterminants exclamatifs : *quel, quels, quelle et quelles*

Ils s'emploient dans une **phrase exclamative** :

Ex. : Quel gâchis !

APPLICATION 1

Différenciez les articles indéfinis, partitifs et contractés dans le texte suivant.

Les camions de travaux transportaient du sable, des sacs de ciment et des cailloux dans leur remorque. Chaque cargaison était destinée à la fabrication de ciment qui servait à l'extension des nouveaux lotissements du quartier. Il y avait aussi de gros parpaings mais pas d'autres matériaux.

→ Corrigé
p. 53

c. Les adjectifs

Ils apportent un élément d'**identification** (**adjectifs relationnels** pouvant être remplacés par un complément du nom, ex. : énergie solaire/énergie du soleil) ou de **caractérisation au référent** dont ils dépendent (**adjectifs qualitatifs**, ex. : petit, grand, gentil, etc.). Il existe aussi des adjectifs numéraux qui permettent de préciser le nombre du nom (adj. numéral ordinal : les premiers éléphants, etc. ; adj. numéral cardinal : les vingt oiseaux, etc.). Il existe aussi des adjectifs numéraux qui permettent de préciser le nombre du nom (adj. numéral ordinal : les premiers éléphants, etc. ; adj. numéral cardinal : les vingt oiseaux, etc.). Ils **s'accordent en genre et en nombre** avec le mot auquel ils se rapportent et peuvent donc avoir quatre formes différentes (masculin singulier, masculin pluriel, féminin singulier, féminin pluriel).

Ils **peuvent** aussi **changer de formes en fonction de leurs degrés** : comparatif d'égalité (« aussi beau »), comparatif d'infériorité (« moins beau »), comparatif de supériorité (« plus beau »), superlatif (« le plus beau, le moins beau »). Certaines formes sont irrégulières : « pire, meilleur ».

d. Les pronoms

Ils jouent les rôles de substituts (« remplaçants » : le pronom renvoie à un groupe nominal qui le précède ou le suit) d'un mot ou d'un groupe de mots, dans le cas d'une référence anaphorique ou cataphorique, ou d'« indicateurs » dans le cas d'une référence déictique (il ne renvoie pas à un groupe nominal antécédent mais désigne celui qui parle (le locuteur) ou à qui l'on parle (l'allocutaire) dans une situation d'énonciation qui explicite le contexte. Dans l'énoncé « *je dors* », « *je* » renvoie au locuteur).

Il existe des pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, interrogatifs, exclamatifs, numéraux, indéfinis et relatifs.

→ Exercice 1 p. 47

Les pronoms personnels correspondent aux personnes grammaticales du verbe. Ils varient selon leur fonction dans la phrase (je/moi ; tu/te). Parmi les pronoms personnels, on distingue les formes conjointes, qui se placent auprès du verbe, des formes disjointes, qui en sont séparées, en particulier dans des tournures emphatiques.

Ex. : Tu aimes le thé.

Moi, j'aime le thé.

Il t'a donné son livre.

C'est à moi qu'il a donné son livre.

► Pronoms personnels

	Formes conjointes			Formes disjointes
Personnes	Sujet	Complément d'objet direct	Complément d'objet indirect	
1 ^{re} personne du singulier	je, j'	me		moi
2 ^e personne du singulier	tu	te		toi
3 ^e personne du singulier	il, elle, on	le, la	– pour un animé : lui – pour un non-animé : en, y	lui, elle
		se (réfléchi ou réciproque)		soi
1 ^{re} personne du pluriel	nous	nous		
2 ^e personne du pluriel	vous	vous		
3 ^e personne du pluriel	ils, elles	les	– pour des animés : leur – pour des non-animés : en, y	eux
		se (réfléchi ou réciproque)		

► Pronoms possessifs

Personne du possesseur	Antécédent singulier		Antécédent pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1 ^{re} personne du singulier (<i>je</i>)	le mien	la mienne	les miens	les miennes
2 ^e personne du singulier (<i>tu</i>)	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
3 ^e personne du singulier (<i>il, elle, on, GN</i>)	le sien	la sienne	les siens	les siennes
1 ^{re} personne du pluriel (<i>nous</i>)	le nôtre	la nôtre	les nôtres	
2 ^e personne du pluriel (<i>vous</i>)	le vôtre	la vôtre	les vôtres	
3 ^e personne du pluriel (<i>ils, elles, GN</i>)	le leur	la leur	les leurs	

► Pronoms démonstratifs

	Variables				Invariables
	Singulier		Pluriel		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Formes simples	celui	celle	ceux	celles	ce
Formes composées	celui-ci	celle-ci	ceux-ci	celles-ci	ceci
	celui-là	celle-là	ceux-là	celles-là	cela, ça

► Pronoms numéraux cardinaux et ordinaux

Ex. : Parmi les trente marathonniens, vingt seulement ont fini la course. Le premier a mis moins de six heures.

CRPE
2026-2027

M1-M2

FRANÇAIS

Épreuve écrite

- **Des tests d'autoévaluation** pour personnaliser ses révisions
- **Tous les savoirs disciplinaires** pour maîtriser le programme
- **La méthode de l'épreuve** pour répondre aux attentes du jury
- **120 exercices corrigés** pour s'entraîner à l'écrit et à l'oral
- **5 sujets officiels (dont 4 en ligne)** pour se mettre dans les conditions du jour J

OFFERT

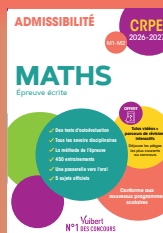


Des parcours de révisions interactifs

Déjouez les pièges les plus courants au concours

Dans la même collection

ADMISSIBILITÉ



ADMISSION



N°1 Vuibert
DES CONCOURS

ISBN : 978-2-311-22159-6



22,90 €